

## Sterne naine, *Sterna albifrons* (Pallas, 1764)

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Laridae

### Description de l'espèce

C'est la plus petite des sternes européennes. Elle se distingue principalement chez l'adulte par un bec jaune vif à pointe noire, et par un front blanc, tranchant sur le reste de la calotte noire. Les pattes sont jaune orangé.

Le jeune de l'année diffère de l'adulte par la présence de chevrons noirs sur le dos, des rémyges primaires gris foncé et une calotte moins bien définie, avec le front blanc grisâtre, enfin par un bec noir.

En vol, l'oiseau se caractérise par sa petitesse et la rapidité de ses battements d'aile, notamment lorsqu'elle fait du surplace pour pêcher, comportement plus fréquent que chez les autres espèces de sternes.

Aucun dimorphisme sexuel ne permet de distinguer les mâles des femelles.

La mue postnuptiale, complète, débute dès le mois de juin au moment de l'alimentation des jeunes, s'interrompt pendant la migration et se termine dans les quartiers d'hiver à la mi décembre. La mue pré-nuptiale s'étale de fin février à mi avril. La mue postjuvénile est complète et commence entre début août et fin septembre [bg7].

La Sterne naine pousse des cris aigus et râpeux, émis surtout sur les sites de reproduction (JCR, CD2/pl.83).

Longueur totale du corps : 22 à 24 cm. Poids : 45 à 60 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

La petite taille de la Sterne naine rend la confusion avec d'autres espèces assez improbable, sauf à grande distance.

### Répartition géographique

La Sterne naine se rencontre de l'Europe de l'Ouest jusqu'en Asie septentrionale à l'est, de même que dans le sous-continent indien et au sud-est jusqu'en Indonésie, aux Philippines, en Nouvelle-Guinée et en Australie. Elle niche également en Afrique de l'Ouest, du Ghana au Gabon, de même qu'au Kenya [bg13]. Cinq sous-espèces sont reconnues, la sous-espèce type nichant en France.

L'espèce hiverne en Afrique tropicale et en Mer Rouge pour ce qui concerne les oiseaux du Paléarctique occidental. Les oiseaux asiatiques sont pour partie sédentaires et pour partie hivernants jusqu'en Australie et en Nouvelle-Zélande [bg13].

En France, la Sterne naine est un nicheur peu commun. Deux populations distinctes s'y reproduisent : d'une part les oiseaux continentaux, qui nichent principalement le long de la Loire et de quelques-uns de ses affluents, très rarement en Seine-et-Marne et en Lorraine ; d'autre part, les nicheurs côtiers que l'on trouve dans le Nord, en Bretagne (occasionnellement en Aquitaine) et de la Provence au Roussillon. L'espèce migre le long du littoral, principalement en août-septembre et fin avril-début mai.

Des cas d'hivernage répétés ont été signalés à la fin du XXe siècle et au début des années 2000 en Charente-Maritime (île d'Oléron) et en Loire-Atlantique.

### Biologie

#### Ecologie

Au cours de la période de nidification, les oiseaux côtiers fréquentent principalement les plages tranquilles, les zones portuaires, les lagunes côtières, les marais salants, secondairement les îles sablonneuses et en Méditerranée, les plages, dunes ainsi que les arrières-dunes. A l'intérieur des terres, ce sont les îles des fleuves que la Sterne naine affectionne, mais parfois aussi les îlots de milieu artificiels comme les gravières. Le long des fleuves (Loire, Pô, Danube, Vistule...), sa niche écologique se situe un peu plus en aval que celle de la Sterne pierregarin, dans une zone en moyenne plus sablonneuse où les oiseaux installent leurs nids un peu plus près de l'eau que ceux de cette dernière, s'exposant ainsi davantage aux crues. Sur la Loire, la forte augmentation des colonies de Mouette rieuse sur certains îlots du fleuve où nichent les sternes naines engendre une compétition pour l'espace entre ces deux espèces.

Elle niche d'ordinaire sur terrain nu ou avec une végétation rase.

#### Comportements

D'ordinaire grégaire, la Sterne naine niche en colonies plus ou moins importantes. Tout au long de son cycle annuel, l'espèce se rencontre en petits groupes allant de quelques individus à quelques centaines (rarement). Les nicheurs reviennent sur les sites de reproduction dès le début du mois d'avril, un peu plus tard dans le nord de la France, et quittent à nouveau ces sites à partir de fin juillet pour rejoindre les zones d'hivernage. Des oiseaux erratiques peuvent s'observer en fin de printemps, singulièrement à l'intérieur des terres et correspondent à des oiseaux ayant échoué leur reproduction. Parfois aussi de petits groupes d'oiseaux en dispersion sont notés dès le début de l'été.

#### Reproduction et dynamique de population

L'espèce revient sur ses sites de reproduction d'Europe occidentale à partir du mois d'avril.

Le couple est monogame, mais ne semble pas réellement uni au-delà de la période de reproduction.

Le nid est une simple excavation creusée dans le sol meuble (sable, graviers), parfois garni de débris végétaux, de cailloux ou de coquillages. Les deux sexes semblent participer à son élaboration, bien que la part de la femelle soit prépondérante.

Un à trois œufs, rarement plus, de couleur crème pâle et marqués de noir ou de gris foncé, sont pondus de mi-mai à fin mai, puis incubés pendant une période de 18 à 22 jours. En général une seule ponte est produite, sauf en cas de destruction : dans ce cas une ponte de remplacement, de taille moindre, peut être déposée. La femelle couve majoritairement au début, mais les deux sexes y participent ensuite également.

Les jeunes, semi-nidifuges, restent quelques jours au nid et prennent leur envol au bout d'une vingtaine de jours. Ensuite, les jeunes restent avec les parents environ deux à trois mois, nourris par ces derniers [bg7].

L'âge de première reproduction intervient en général à trois ans, parfois à deux ans.

Le succès de reproduction à l'envol fluctue considérablement, allant de 5% à 46% selon les années. En milieu continental, les crues des fleuves, notamment celles de la Loire, lorsqu'elles sont tardives, peuvent conduire à l'échec complet de la reproduction de certaines colonies.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 23 ans [bg59].

### Régime alimentaire

Principalement piscivore, la Sterne naine se nourrit parfois également d'invertébrés, notamment des petits crustacés et des insectes. La pêche se déroule après un vol sur place énergique au-dessus de l'eau, suivi d'un plongeon.

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (Cor. 11.125, 11.22 et 11.31)

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (Cor. 14)

1150 - Lagunes côtières (Cor. 21)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

1310 - Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (Cor. 15.1)

2110 - Dunes mobiles embryonnaires (Cor. 16.211)

2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches) (Cor. 16.212)

2130 - Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises) (Cor. 16.221 à 16.223 et 16.225 à 16.227)

2210 - Dunes fixées du littoral du *Crucianellion maritimae* (Cor. 16.223)

### Statut juridique de l'espèce

La Sterne naine est une espèce protégée en France (Arrêté modifié du 17 avril 1981), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux annexes II des Conventions de Berne et de Bonn et listée en catégorie A3b de l'AEWA (populations reproductrices Est Atlantique).

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

En France l'espèce bénéficie d'un réseau d'espaces naturels protégés plus ou moins important. On la trouve sur de nombreux sites désignés en ZPS, dont la vallée de la Loire dans l'Orléanais (Loiret), les Iles d'Hyères (Var), la basse plaine de l'Aude, (Hérault et Aude) ou encore les salines des Etangs de Berre et la Camargue (Bouche du Rhône), principaux sites pour cette espèce.

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne de Sterne naine, comprise entre 35 000 et 55 000 couples, est en déclin considéré comme modéré mais continu [bg2 ; bg3].

Les principaux bastions de l'espèce se situent en Russie (7 000 à 14 000), en Turquie (6 000 à 10 000 couples), en Italie (2 500 à 6 000 couples) et en Ukraine (2 500 à 4 000 couples). Dans les trois premiers pays, l'espèce est considérée comme en déclin (supérieur à 10%). Ailleurs en Europe (hormis en Pologne et en Grande-Bretagne), les effectifs sont stables ou en augmentation.

En France, les effectifs nicheurs ont été évalués à 1 716-1 831 couples à la fin des années 1990 [bg5]. Cependant ce chiffre ne tient pas compte de l'augmentation très importante de la récente colonie du Dunkerquois, installée de façon régulière depuis 1993 [1]. Dans l'enquête précitée, l'effectif de cette colonie était estimé à 43 couples (1998). Depuis lors, il s'est fortement accru et des oiseaux ont essaimé dans le Pas-de-Calais voisin, atteignant, pour le début des années 2000, un effectif compris entre 155 et 270 couples [Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord/Pas-de-Calais, P.J. DUBOIS & G. FLOHART, comm. pers.]. De même en Languedoc-Roussillon, de nouveaux records d'effectifs ont été enregistrés depuis cette date avec 834 couples nicheurs dans la région en 2005 [P. CRAMM, comm. pers.]. Ce qui laisse supposer que la population française se situait sans doute aux alentours de 2 000 couples

à la fin des années 1990 et certainement davantage maintenant. Près de la moitié de la population nicheuse nationale est continentale. L'espèce est probablement en augmentation en France, bien que nettement en régression dans son bastion camarguais qui comptait plus de 1 000 couples jusqu'au milieu des années 90 et moins de 500 aujourd'hui [5]. En outre, la compétition concernant les milieux favorables avec le Goéland leucophaé (*Larus michahellis*) peut limiter la population de certains sites en Méditerranée.

## Menaces potentielles

Les principaux dérangements de l'espèce en période de reproduction sont d'origine humaine. La fréquentation du littoral atlantique et méditerranéen, ou des milieux continentaux sont une des causes fréquentes de l'échec de la reproduction qui entraîne parfois la désertion complète d'une colonie. La divagation des chiens constitue également un dérangement, avec les mêmes conséquences. Ces menaces sont d'autant plus importantes dans les sites ne bénéficiant pas d'une protection adéquate.

Si les projets hydrauliques sont momentanément abandonnés sur la Loire, la diminution continue des activités traditionnelles de la saliculture peut entraîner à terme une diminution des populations de Sternes naines par manque d'entretien du milieu [2].

Sur le littoral, la construction de cabanes et les projets d'urbanisation quoique moins fréquents que par le passé, ainsi que le développement d'installations portuaires, restent, avec la fréquentation touristique, les principales menaces pour les colonies de reproduction.

Les zones d'alimentation ne sont pas directement touchées, bien que la menace d'une diminution du stock de poissons soit réelle, de même que la contamination de ceux-ci par les organochlorés et les métaux lourds [7].

Les zones de repos, notamment en période estivale sont de plus en plus perturbées par la fréquentation touristique estivale. Ces dérangements empêchent les oiseaux d'accomplir correctement le cycle diurne (alternance de repos et de recherche de nourriture) à cette époque de l'année où il y a de nombreux jeunes et où les oiseaux vont effectuer leur migration vers l'Afrique.

En Afrique de l'Ouest, les menaces existent notamment au travers des captures de sternes par les enfants, essentiellement au Sénégal [6].

## Propositions de gestion

### Limitier le dérangement :

C'est une des priorités en matière de gestion des colonies. La désignation en Arrêtés préfectoraux de protection de biotope des sites d'installation des colonies permet de limiter le débarquement et de mettre en place le gardiennage. Cette mesure efficace dans la limite où les colonies ne se déplacent pas trop avec les bancs de sable est d'ores et déjà appliquée à une quinzaine de sites de la Loire et de l'Allier. En Flandre Maritime, où l'espèce niche depuis 1993, aucune mesure officielle n'a été prise. Seuls les ornithologues locaux, avec l'accord des autorités portuaires, mettent en place chaque année une protection modeste (clôture amovible, panneaux d'information) pour dissuader les promeneurs de pénétrer dans la colonie. Mais la protection ne peut être efficace si elle n'est pas accompagnée d'une surveillance. En Bretagne, la surveillance générale des sternes permet cette efficacité [4], mais ailleurs, notamment sur la Loire et l'Allier, par exemple, elle doit être améliorée. En effet, les populations nicheuses y sont très dispersées et s'installent au gré de la formation naturelle de bancs de sable ou de galets. Dans la région Languedoc-Roussillon, plusieurs actions de surveillance et de protection de colonies (grillages, information) ont été menées avec succès depuis quelques années sur les sites non protégés. Elles ont permis une installation de colonies plus importantes et d'y assurer une meilleure productivité (350 poussins à l'envol pour 150 couples en 2002 près de Gruissan [LPO Aude] et environ de 200 poussins près de Montpellier en 2005 [P. CRAMM, comm. pers.]). Ce type de mesure doit donc se poursuivre.

### Entretien et aménagement de l'habitat :

Le programme Loire Nature [[http://www.loirenature.org/article.php3?id\\_article=35](http://www.loirenature.org/article.php3?id_article=35)] prévoit, entre autres mesures, la protection et l'aménagement des îlots et grèves sur le cours de la Loire et de ses affluents. Ces milieux situés sur le domaine public fluvial sont la propriété de l'Etat. Ces espaces sont gérés par la DDE qui peut en déléguer certains usages sous forme de conventions de gestions passées avec d'autres organismes, des associations, fédérations de pêche...

Des mesures de gestion périodique telles que la limitation du couvert végétal ou la lutte contre certaines espèces envahissantes permettraient le maintien d'un habitat favorable surtout dans les sites non fluviaux où le dynamisme de la végétation sur les milieux sableux ne résulte pas de mécanisme déterminé à très vaste échelle.

L'aménagement de certaines sablières à l'intérieur des terres pourrait aussi permettre l'installation de Sternes naines. Cependant, ce type de milieu n'héberge encore qu'un nombre marginal de niches.

## Etudes et recherches à développer

Le suivi des populations de sternes naines permet au moins de connaître chaque année l'évolution des effectifs nationaux. Cependant, les études relatives à l'écologie de l'espèce demeurent rares [8] et aucune étude sur la dynamique de l'espèce n'existe actuellement en France. Un travail comparable à celui de HOLLOWAY [3] serait utile pour préciser davantage les menaces auxquelles sont confrontées les Sternes naines en France. Paradoxalement, cette sterne pourrait davantage souffrir de la fréquentation humaine que d'autres, aux populations moins dynamiques mais plus efficacement protégées.

## Bibliographie

1. BRIL, B. (2001).- La nidification de la Sterne naine *Sterna albifrons* près de Dunkerque (Nord) de 1978 à 2000. *Le Héron* 34: 15-22.
2. CATRY, T., RAMOS, J.A., CATRY, I., ALLEN-REVEZ, M. & GRADE, N. (2004).- Are salinas a suitable alternative breeding habitat for Little Terns *Sterna albifrons* ? *Ibis* 146(2): 247-257.
3. HOLLOWAY, M. (1993).- The variable breeding success of the little tern *Sterna albifrons* in south-east India and protective measures needed for its conservation. *Biological Conservation* 65(1): 1-8.
4. LE NEVÉ, A. (2004).- *Sternes de Bretagne. Observatoire 2003. Contrat Nature "oiseaux marins" 2003-2006*. Bretagne Vivante-SEPNB / Conseil régional de Bretagne / Conseil général des Côtes d'Armor / Conseil général du Finistère. 69 p.
5. SADOUL, N. (2004).- *Evolution du peuplement de laro-limicoles en Camargue, depuis 1956*. In ISENMANN, P. - Les oiseaux de Camargue et leurs habitats. Une histoire de cinquante ans 1954-2004. Editions Buchet-Chastel, Paris. 207-232 p.
6. STIENEN, E.W.M., JONARD, A. & BRENNINKMEIJER, A. (1998).- De vangst van sterns in Senegal. [Tern trapping along the Senegalese coast]. *Sula* 12(1): 19-26.
7. THYEN, S., BECKER, P.H. & BEHMANN, H. (2000).- Organochlorine and mercury contamination of little terns (*Sterna albifrons*) breeding at the western Baltic Sea, 1978-96. *Environmental Pollution* 108(2): 225-238.
8. YESOU, P., BERNARD, F., MARQUIS, J. & NISSER, J. (2002).- Biologie de reproduction de la Sterne naine *Sterna albifrons* sur la façade atlantique française (île de Béniguet, Finistère). *Alauda* 70(2): 285-292.